



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le

SLOX

ID : 081-218102572-20220517-2022DEL21-DE

Date de la convocation
10.05.2022

L'an deux mil vingt-deux et le seize mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 22/21

Présents : Mr DONNEZ, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme GHODBANE, Mr BENEZECH, Mrs JALBY, DEMAZURE, GALINIÉ, Mmes TEULIER, DELPOUX, COUVREUR, RAINESON, GAVALDA, FARIZON, VABRE, Mrs MASSON, SIRVEN, Mme BETTINI, Mr MARTY.

Absents : BUONGIORNO procuration à David DONNEZ
Mrs TAUZIN, SARDAINE, SALOMON, MARIE, Mme MILIN excusés.

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

**INDIVIDUALISATION
DES SUBVENTIONS
DE
FONCTIONNEMENT
2022_1**

Afin de soutenir et d'aider les associations, vecteurs d'intégration, de mixité et de cohésion sociales, la ville de Saint-Juéry accorde des subventions aux associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général.

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 vient d'instituer le contrat d'engagement républicain des associations bénéficiant de subventions publiques.

Ce document, qui précise les engagements que prennent les associations sollicitant une subvention publique, dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression, devra être renseigné par les associations et retourné en mairie.

Adopté à l'unanimité

Il est proposé de procéder comme suit à une première individualisation des subventions inscrites au compte 6574 pour un montant de 86 893,50 € :

AFEV	1 000,00 €
Total des subventions au titre du CLAS	1 000,00 €
Collectif TEQUI JAURES (commerce)	1 000,00 €
Total des subventions au titre de la communication (023)	1 000,00 €
Comité des fêtes des Avalats	1 000,00 €
Total des subventions au titre des fêtes et cérémonies (024)	1 000,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Juéry	1 180,00 €
Amicale du Personnel Communal	3 910,00 €
FNACA	350,00 €
Total des subventions à des titre divers (025)	5 440,00 €

Caisse Coopérative Ecole Maternelle Marie Curie (18,5 €/élève)	814,00 €
Coopérative Groupe Scolaire Ecole Élém. Marie Curie 37,5€/élève	7 462,50 €
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle Louisa Paulin (18,5€/élève)	1 128,50 €
Caisse Coopérative Ecole Élém. René Rouquier (37,5€/élève)	4 462,50 €
Caisse Coopérative Ecole Maternelle René Rouquier (18,5€/élève)	1 036,00 €
Total des subventions au titre des classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement (255)	14 903,50 €
Association sportive du collège	450,00 €
Total des subventions au titre du sport scolaire (253)	450,00 €
Harmonie Saint-Eloi	3 500,00 €
Chorale La Croche Chœur	1 500,00 €
Chorale Rayon de Soleil	150,00 €
Chorale Assou Lézert	150,00 €
Menta y Canela	250,00 €
Total des subventions au titre de l'expression musicale, lyrique et chorégraphique (311)	5 550,00 €
La Laiterie	1 000,00 €
Chouettes Créations	150,00 €
Total des subventions au titre des arts plastiques et autres activités artistiques (312)	1 150,00 €
Les Amis du Musée du Saut du Tarn	300,00 €
Saint-Juéry Patrimoine	400,00 €
Total des subventions au titre de la conservation et diffusion des patrimoines (322)	700,00 €
Bonsaï Club Albigeois	150,00 €
SCENE NATIONALE ALBI	6 000,00 €
Maison d'Animation Lo Capial	6 000,00 €
Total des subventions au titre de l'animation (33)	12 150,00 €
S.J.A.O. Rugby à XV	8 000,00 €
S.J.O. Football	12 150,00 €
Entente Saint-Juéry Arthès Basket	2 800,00 €
S.J.O. Cyclisme	2 700,00 €
Gymnastique Volontaire de Saint-Juéry	900,00 €
S.J.O. Tennis	1 650,00 €
Pétanque Saint-Juérienne	800,00 €
Fanny Pétanque	1 150,00 €
Gymnastique Volontaire des Avalats	800,00 €
Judo Club Saint-Juéry	600,00 €
O.M.E.P.S.	8 000,00 €
Total des subventions au titre des sports et loisirs (40)	39 550,00 €
MAM'Zelles Bulles	400,00 €
L'Ile Oz'Enfants	200,00 €
Total des subventions au titre de l'action en faveur de l'enfance (522)	600,00 €

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le

SLOW

ID : 081-218102572-20220517-2022DEL21-DE

Association des Retraités et des Personnes Agées	750,00 €
Restos du Cœur	600,00 €
Epicerie sociale de l'Albigeois	600,00 €
Total des subventions au titre des personnes âgées (61)	1 950,00 €
Club Minéralogique de l'Albigeois	250,00 €
Association de Pêche Protection Milieu Aquatique	750,00 €
Diane Communale Saint-Juéry Cunac	450,00 €
Total des subventions au titre de la préservation du milieu naturel (833)	1 450,00 €
TOTAL	86 893.50 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROPOSE de retenir la répartition des subventions annuelles de fonctionnement proposée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 17 mai 2022
David DONNEZ,
Maire,

